

Feuille de Frais

A déposer sous enveloppe, une fois complétée et avec les justificatifs de paiement, dans la boîte aux lettres du club à l'attention du "Trésorier du RSHC".

- Course
- Roller Hockey

Paiement de la note de frais (à remplir par le trésorier du club)

Référence de la note	
Date	
Montant	
Référence Chèque	

Date de la dépense	Type de dépense - Commentaire	Numéro de reçu	Code dépense	Code Catégorie	Mode de Paiement	n° chèque (si chq du club)	Montant Net (en Euros)

Mode de Paiement	Code Catégorie	Code dépense
CBC "Carte Bleue" du club	ELI Elite	ARB Arbitrage
CHQ "Chèque" du club	NAT Nationale 2	AUT Autres
ESP "Espèces" du club	SEN Senior	BIL Billets avion/train
PER Fond personnel	JUN Juniors	BUV Buvette
	CAD Cadets	CAR Carburant
	MIN Minimés	DEF Defraiment km
	BEN Benjamins	EQU Equipements sportifs
	POU Poussins	FOR Formation
	ECO Ecole de Hockey	HOT Hotels
	LOI Loisir	LOC Location voiture
	VET Vétéran	PEA Péages
	ALL Toutes catégories	RES Restaurants

Total des dépenses	
---------------------------	--

dont dépenses sur fond personnel	
---	--

Approbation			
Personne émettrice des dépenses		Dirigeant équipe ou Président du club	
Nom		Nom	
Date		Date	
Signature		Signature	

Don au profit de l'association RSHC	
Nom, prénom du bénévole :	Je soussigné certifie renoncer au remboursement des frais mentionnés ci-dessus, et les abandonner à l'association RSHC en tant que don.
Adresse :	
Fait à :	Signature :



Merci de remplir cette note de frais en joignant les factures correspondantes. Penser à indiquer le numéro du reçu ou de la facture pour chaque ligne de dépense. Pour chaque ligne de dépense, merci de préciser le Code de la dépense, le code de la Catégorie concernée par la dépense, le moyen de paiement (si chèque du club indiquer CHQ et le n° du chèque). Pour les défraiements kilométriques, indiquer le nombre de kilomètres parcourus et la puissance du véhicule dans la case commentaire (Note : en cas de don au RSHC, le coût kilométrique pris en référence est fixe et actualisé annuellement) Toute note de frais doit être signée par le Dirigeant de l'équipe ou par le Président du club pour approbation. Le remboursement, si nécessaire, sera effectué par chèque à l'ordre du bénéficiaire indiqué dans la note de frais.